



COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 7 février 2019

Elections des chambres d'agricultures

Les élections à la chambre d'agriculture se sont déroulées du 7 au 31 janvier 2019.

La Commission d'organisation des opérations électorales (COOE) s'est réunie à la préfecture le 6 février 2019 pour procéder aux opérations de recensement (émargement) et de dépouillement des votes pour l'élection des membres de la chambre d'agriculture de la Vienne.

Les résultats ont été proclamés en public.

Le nombre d'inscrits : 21911

Le nombre de votants (émargements) : 5733

Le taux de participation : 26.16%

Pour mémoire, la Chambre d'agriculture a pour mission de :

- Contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières ;
- Accompagner, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi ;
- Assurer une fonction de représentation auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Les résultats, pour **les 10 collèges**, sont en pièces jointes,

Et sur <http://www.vienne.gouv.fr/Actualites/Resultats-des-elections-a-la-chambre-d-agriculture-de-la-Vienne>

Contact presse

Nathalie BRIONNET – Adjointe à la responsable du Service de Communication Interministérielle
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76